

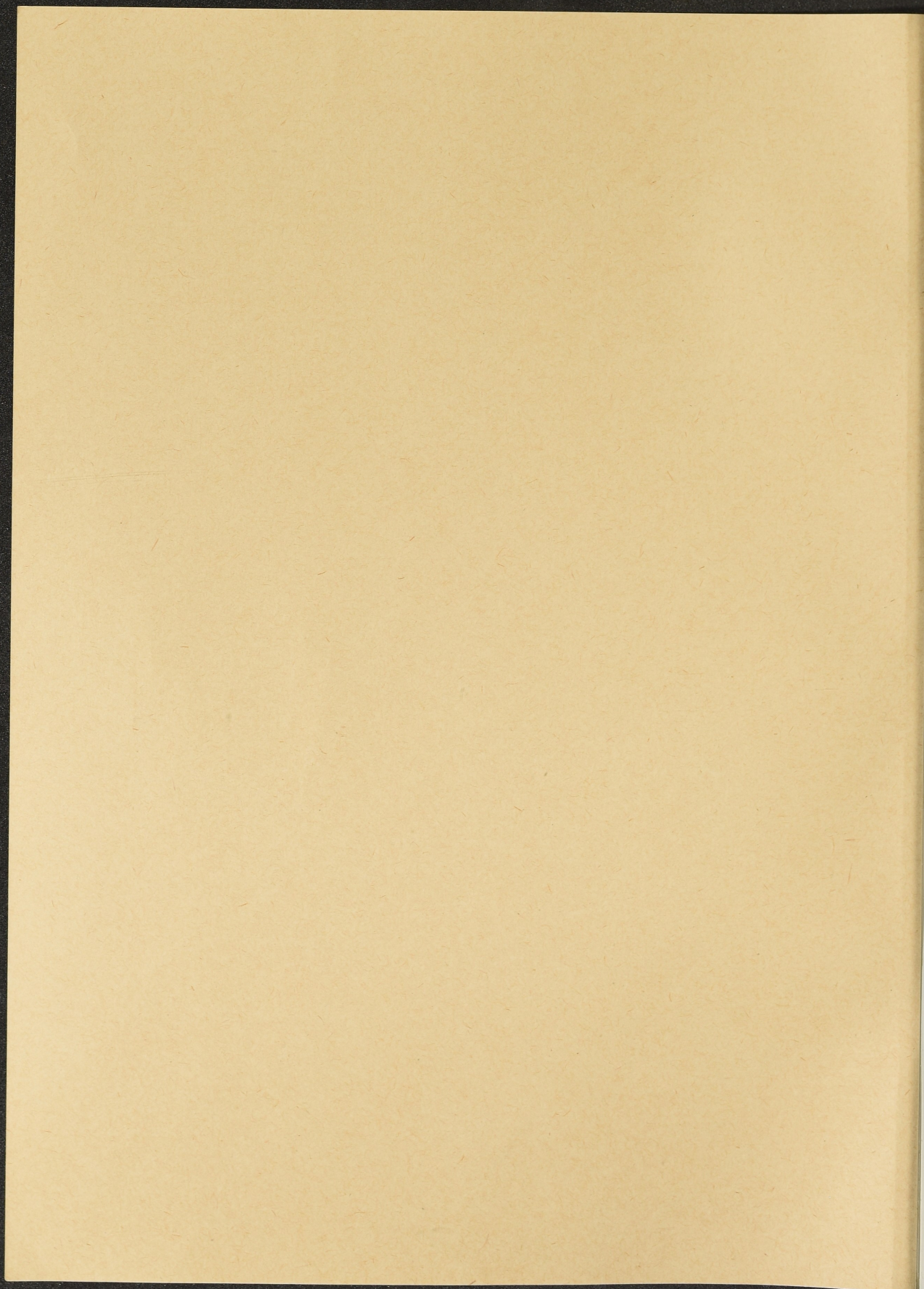
Etienne HÉLIN
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

LE SIÈCLE DES LUMIÈRES DANS LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE

INTRODUCTION HISTORIQUE

EXPOSITION AU
MUSÉE DE L'ART WALLON
LIÈGE

Octobre - novembre - décembre 1980



INTRODUCTION HISTORIQUE

par Etienne Hélin
Professeur à l'Université de
Liège

POLITIQUE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À LIÈGE, AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

«C'est honteux la négligence ou paresse extrême que je vois régner en tout» soupire Velbruck à la fin de son règne. En juillet 1774 déjà, il confiait à Darget, son agent à Paris: «je sais que tout homme est mortel et, après moi, le déluge».

Faut-il entrevoir, au-delà de ces boutades, le désenchantement d'un prince vieillissant? Velbruck est notre unique «despote éclairé» et les douze années de son règne (1772-1784) sont restées dans les mémoires comme l'accomplissement le plus achevé des Lumières en notre pays. Nul ne fut mieux placé que lui pour en apprécier les effets. Si le Prince lui-même a douté de son action, ne devons-nous pas, à notre tour, nous demander s'il y eut échec ou succès des Lumières?

La réponse diffèrera du noir au blanc selon que nous considérons l'accueil réservé au philosophe Raynal ou bien le naufrage des projets d'Hôpital Général. Réduite en miettes, éclatée en épisodes arrachés à leur contexte, livrée en pâture aux sollicitations des spécialistes, la réalité n'a plus de sens. La tâche de l'historien est de rassembler les fragments épars puis de restituer au passé vie et rythme.

Commémorer les Lumières, pour nous, ce ne sera ni plaider une cause, ni céder à la nostalgie des chères vieilles gloires; ce sera redécouvrir des Liégeois aux prises avec les cent énigmes et les mille contradictions qui font du XVIII^e siècle une période ambiguë, controversée, passionnante. Comment un même appareil politique, un même système d'éducation ont-ils fait surgir en même temps quelques visionnaires grisés par le progrès et quelques fanatiques de l'obscurantisme? Comment le luxe et le raffinement de quelques nantis ont-ils pu faire écran et dissimuler la misère et l'ignorance crasse du plus grand nombre?

Il s'agira enfin d'expliquer pourquoi des souverains absolus furent réduits à l'impuissance chaque fois qu'ils tentèrent de s'attaquer aux abus d'une société dont les injustices étaient de plus en plus impatiemment ressenties.

Les Liégeois contemporains des Lumières furent victimes de l'adversité: bien avant d'être rayée de la carte, leur principauté fut vassalisée par ses voisins et minée par les haines de coteries; au moment précis où le nombre croissant de bouches à nourrir avivait la tension sociale, leurs industries étouffaient sous l'étreinte des concurrents namurois, carolorégiens, brabançons et limbourgeois, résolument soutenus par Bruxelles.

Dans un contexte aussi accablant, les Lumières à Liège n'auraient-elles été qu'un feu de paille effleurant à peine le pays réel? Ce serait s'en tenir aux apparences. Nous voudrions montrer que le XVIII^e siècle forma les hommes et les idéaux sans lesquels la croissance de Liège au XIX^e siècle eut été impensable.

PAIX OU TORPEUR?

Au pays de Liège, le Siècle de Louis XIV est avant tout marqué par la guerre: bombardements ou incendies des villes, dévastation des campagnes, essor industriel brisé. La Révolution et l'Empire paralysent le commerce et sacrifient inutilement des milliers de conscrits, pour ne rien dire de l'irrésistible ascension de l'Etat centralisé et de la perte des libertés liégeoises. Entre les calamités, trois quarts de siècle d'une paix d'ailleurs toute relative mais que souligne l'assoupissement des luttes sanglantes entre Chiroux et Grignoux, entre bourgeois et aristocrates.

A première vue, un aussi long répit a été bénéfique. *Cedant arma togae!* Les ardeurs belliqueuses des jeunes hobereaux ne trouveront d'exutoire que dans les régiments des Habsbourgs d'Autriche, des Bourbons de France ou d'Espagne. Plus nombreux que jamais seront les nobles, les fils de familles, les descendants de munitionnaires enrichis qui brigueront offices publics, magistratures ou prébendes. Le retour à la paix n'implique pas la fin des luttes d'influence. Sous l'Ancien Régime, c'est d'abord la Cour du prince qui donne le ton. Là s'affiche le règne éphémère des favoris qui profitent des bonnes grâces du souverain; là se révèle, à peine plus occulte, l'ascendant exercé par l'étranger.

Au temps de Joseph-Clément de Bavière (1694-1723), prince-évêque fantasque et tarabusté par la démangeaison de jouer un rôle, les intrigues, les velléités belliqueuses, les divertissements musicaux, ne peuvent donner le change et faire oublier le collier au bout duquel Louis XIV tient en laisse un gouvernement fantoche. Sans doute Georges-Louis de Berghes (1723-1743) n'est-il plus obligé de mendier des subsides à un protecteur étranger. Sa fortune lui permet de reconstruire le Palais et surtout de léguer plus d'un million de florins (un florin est le salaire quotidien d'un ouvrier qualifié) à ses «chers frères les pauvres de Liège». Mais elle n'a été accumulée qu'au prix d'une austérité voisine de l'avarice. Telle est l'alternative à laquelle les princes-évêques suivants - si éclairés qu'ils fussent - n'échappent pas: ou bien le faste sinon la grandeur, quitte à n'épargner aucune complaisance à l'égard des puissances voisines, ou bien une modeste indépendance, quitte à se contenter d'une ombre de pouvoir. Jean-Théodore comme ses prédécesseurs de la maison de Bavière, apprécie la musique, la danse, le carnaval, un essaim de courtisans cosmopolites, ce qu'il trouve plus facilement à Munich qu'à Liège.

Ses successeurs, Charles-Nicolas d'Oultremont (1763-1771), Charles-François de Velbruck, Constantin de Hoensbroeck (1784-1792), François-Antoine de Méan (1792-1794), ne sont pas issus d'illustres familles régnantes. Leurs goûts simples, la modicité de leurs ressources les incitent à savourer les aimables passe-temps d'une existence pareille à celle que mènent les gentilshommes du terroir. Des châteaux installés dans de plantureuses ou giboyeuses campagnes - Hex, Otrange, Seraing, Warfusée, Maaseik - leur plaisent davantage que leur sombre palais et l'agitation de leur capitale.

Rien de moins assoupi, en effet, que la vie publique liégeoise au temps des Lumières. Entre deux élections épiscopales, les tréfonciers, c'est-à-dire les chanoines du Chapitre Saint-Lambert, se disputent tantôt la nomination d'un coadjuteur (suppléant nanti d'un droit de succession), tantôt une dignité ou un siège au Conseil Privé.

Les États marchandant âprement le vote des impôts; chaque tronçon de chaussée, chaque subside octroyé à une manufacture moribonde devient une pomme de discorde ou un nid à procès. Les juges laïcs (échevins) se font condamner en 1750 par le tribunal ecclésiastique (l'Official) et la facilité avec laquelle on se pourvoit en appel aux tribunaux de l'Empire - à Wetzlar ou à Vienne - éternise les litiges et incite les plaideurs à mobiliser leurs protecteurs et à trafiquer de toutes les influences. La moindre chicane devient alors le détonateur d'un conflit: on le vit en 1785-1789 lorsque la querelle des Jeux de Spa mit en cause la Constitution puis déclencha une révolution.

Pourquoi alors les historiens ont-ils parlé de léthargie voire de disparition de la vie publique? C'est qu'ils avaient les yeux fixés sur l'Hôtel de Ville. Là, en effet, depuis la restauration absolutiste de 1684, un Règlement a transformé les élections en loteries et le Conseil en machine à régler les factures

d'intendance ou à désigner les fonctionnaires subalternes. Pareille mise au pas des Liégeois - proverbialement hostiles à toute autorité et criant à la tyrannie sitôt qu'il y a une apparence d'efficacité - pareil consentement à l'arbitraire a indigné les révolutionnaires de 1789. Plus tard, il a péniblement surpris les historiens tout imprégnés d'un romantisme fleurant bon son XIX^e siècle. De nos jours, on est moins porté à prêter une volonté d'oppression à des prélats que l'on sait plus frivoles ou débonnaire que machiavéliques ou persécuteurs. La preuve? L'élection de Charles d'Oultremont - *noss binamé* - fut saluée par des chansons, des poèmes où coule la fierté la plus ingénue. C'est un Liégeois, doux et simple; il est donc des nôtres:

On l'vwèrêût magnî tot crou Si ç'n'est quî sèrêût pièr-dou

[On voudrait le manger tout cru n'était-ce qu'alors on ne l'aurait plus].

Velbruck, lui, avait parfois l'humeur despote: «vous me ferez le plus grand plaisir du monde [...] de faire conduire le comédien Saint-Albin hors du pays, sous peine, s'il y revient, de le faire pourrir en prison [...] L'importun procureur Murson n'aura pas le moyen de me faire articuler les raisons, puisque tel est ma volonté» (lettre à J.N. de Chestret, 5 mai 1779). Quelques lignes plus loin, il se hâte de mettre au point les statuts de la Société d'Emulation et la dotation d'un Hôpital Général. Ailleurs qu'à Liège, ce tempérament autoritaire et cette impatience à faire avancer les projets éclairés auraient formé un mélange détonant. Ici, il n'en fut rien. En moins de deux ans de règne, Velbruck est à couteaux tirés avec l'ancien bourgmestre Jacques de Heusy, plénipotentiaire auprès de la Cour de Versailles, la meilleure tête politique de la principauté; il s'est aliéné la noblesse et la plupart des tréfonciers. Les réformes qui lui tiennent le plus à cœur vont s'enliser dans le marécage du mauvais vouloir et de l'inertie. Sa petite Cour, ses quelques familiers ne font pas le poids en face d'un patriciat liégeois qui a depuis longtemps investi les avenues du pouvoir. Faute d'argent pour ses écoles, pour fonder ses hôpitaux, pour les artistes qu'il voudrait former à Paris, il est à la merci de ses États, rétifs dès qu'il s'agit de voter de nouveaux impôts; il est impuissant face à son clergé crispé dans la défense de sacro-saintes exemptions fiscales et judiciaires. En somme, le prince n'a pas les moyens de sa politique: il n'a ni trésor, ni alliés.

En ce qui concerne les affaires étrangères, même impasse que l'exemple de Velbruck, encore, suffit à illustrer. Le prince proteste de son dévouement aux ministres de Versailles, manifeste une peine sincère lors du décès de «son bienfaiteur» Louis XV. Il est avide de nouvelles littéraires et friand des potins de la capitale. Il se fait envoyer livres, tissus d'ameublement, truffes et vins... Mais cette montagne de bons sentiments accouche de deux sourceaux politiques: un traité avec la France (1772), qui n'eut aucun effet commercial, et un cartel de restitution des déserteurs.

En fait, la paix dont jouissent les Liégeois résulte de la méfiance jalouse qui neutralise les ambitions de leurs redoutables voisins.

La principauté - comme tant d'autres états du Saint-Empire - bénéficie d'un répit précaire que lui abandonnent les grandes puissances rassasiées de conquêtes: la France en annexant la Lorraine (1766) renforce sans coup férir une frontière du Nord-Est qui lui a coûté bien des efforts depuis le Roi Soleil. La Prusse digère la Silésie et sa part de Pologne. L'Autriche ne s'accroche aux Pays-Bas que pour conserver une base d'opérations militaires ou une monnaie d'échange et d'autant

mieux se tailler un empire aux dépens des Turcs. L'Angleterre veille au statu quo: il lui suffit de diviser le continent pour régner sur les flots du monde entier. Pour les grands, la paix est donc une halte, une manière de refaire ses forces avant de nouvelles conquêtes. Les petits pays, au contraire, vivent au jour le jour, anesthésiés par les bavardages de chancellerie. A Liège, c'est à peine si les flagorneries intempêtes du vieil avocat Heeswijck, à l'égard de Joseph II (1782) viennent rappeler que les Pays-Bas ne feraient qu'une bouchée de la principauté. Lorsqu'éclatera la Révolution, l'habitude est prise de loucher vers d'autres capitales et la tentation d'aller solliciter la protection de l'étranger deviendra irrésistible. Le personnel politique (dignitaires du Chapitre, officiers du Prince, magistrats municipaux) enfiévré par des querelles étroitement liégeoises, semble en proie à la paralysie agitante: tout se passe comme si l'écheveau des rivalités personnelles le ligotait et l'empêchait de regarder l'avenir. Est-ce par hasard que nos juristes puis nos patriotes vont déterrer la Paix de Fexhe (1316) et la Paix des XXII (1373), tandis que les insurgents américains, eux, édifient de toutes pièces ce monument de la philosophie des Lumières qu'est la *Déclaration d'Indépendance* (1776)?

Mieux vaut en convenir sans détour: les Lumières n'ont inspiré à Liège ni profond traité de science politique ni utopie révolutionnaire. Elles ont toutefois imprégné les mentalités et forgé l'idéal civique des générations cruciales, celles qui vivront durant le demi-siècle qui sépare Velbruck de Léopold I^{er}.

1761: le Conseil de la Cité intervient dans une sinistre affaire de détention de 14 femmes dans une prison privée. Au lieu d'invoquer les édits du prince ou les coutumes liégeoises, les bourgmestres raisonnent en droit naturel: ils protestent contre l'atteinte à la «société civile», aux «droits de la société». Sous leur plume, les mots «citoyens» et «législateurs» résonnent comme un écho du Livre XII de l'*Esprit des Lois*.

1771: Jacques de Heusy rappelle que «c'est le premier devoir de l'autorité publique de perpétuer, d'étendre et de perfectionner sans cesse l'instruction». D'après lui, Liège est «une ville où on est bien convaincu que la perfection des arts augmente le commerce [...]. On considère d'ailleurs, partout où les idées justes de penser ont pénétré, l'utilité de l'instruction comme un premier besoin de la société.»

Vers 1780: NA. Delrée, notaire à Theux, rédige une supplique pour des clients illettrés qui sollicitent le rachat de leur fils captif en Algérie: «Quoi! Votre Altesse répand sur tous ses peuples les plus signalés bienfaits et ce pauvre esclave, l'unique sans doute de tous ses sujets qui ait ce malheur, seroit le seul qui n'y participeroit point! Votre Altesse [...] n'épargne rien pour rallumer avec le plus grand succès le feu presque éteint du génie de la nation liégeoise! Votre Altesse qui sait que son bonheur est attaché à celui de ses sujets.»

Liberté, génie et bonheur des peuples: autant de corollaires obligés de la «tendre sensibilité» du souverain. Au-delà des mots, sachons voir les stéréotypes d'une nouvelle mode, sachons écouter un ton inouï: la très humble remontrance est devenue bien autre chose qu'un agenouillement. Tantôt on raisonne, tantôt on verse des larmes; ici on insinue une capiteuse flatterie, là on s'exclame pour rappeler au Prince qu'il doit se conformer à son image idéale: bienfaisant, éclairé, parangon de toutes les vertus. Le temps n'est plus loin où l'éloquence révolutionnaire de Bassenge déferlera à longueur de volumes, semant partout interjections et points de suspension.

Des Lumières date l'apparition d'une nouvelle espèce politique: le *citoyen*, plus moderne que le *citain*, plus épris d'universel que le *patriote*, plus émancipé et moins exclusif que le *bourgeois*. Sans doute faudra-t-il attendre la Révolution pour que le vocable se vulgarise et perde alors une part de ses connotations pionnières: conscience politique, zèle pour le bien public, réminiscences des vertus civiques attribuées à Rome ou à Lacédémone.

Les auteurs cités ci-dessus se modèlent déjà sur ce citoyen idéal, à commencer par Jacques de Heusy qui, en 1771, discute le *Plan d'une association de citoyens*, laquelle préfigure la Société d'Emulation qui devient, à partir de 1779, le rendez-vous de l'intelligentsia. En sa compagnie, nous placerions volontiers le vieux Fabry, chef de file des plus désintéressés parmi les révolutionnaires; le dernier abbé du Val Saint-Lambert, ce Grégoire Falla, janséniste intransigeant certes et ennemi des philosophes irrégieux, mais qui fit confiance à Joseph II puis à la République pour extirper les abus du haut clergé; Laurent-François Dethier enfin, qui fut successivement échevin de la Haute Cour de Theux nommé par Velbruck, patriote franchimontois, assidu des Clubs parisiens au temps de Robespierre, député aux Cinq-Cents sous le Directoire, membre de l'Académie Celtique et député au premier Congrès National de la Belgique indépendante. Ses convictions républicaines lui valurent la disgrâce sous l'Empire et motivent sa retraite lorsque fut élu Léopold I^{er}. A travers tant de régimes opposés, il resta fidèle «aux principes gravés dans son cœur dès l'époque immortelle de la révolution du Nord de l'Amérique». Les Lumières avaient inspiré le bonhomme Franklin, Jefferson et Washington qui, à leur tour, avaient suscité des émules au pays de Liège.

S'agit-il d'exceptions? La réponse doit être nuancée. En 1789, le Congrès de Polleur - qui adopta une *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* plus radicale que celle de Paris puisqu'elle passe sous silence le droit de propriété - n'est pas un groupuscule. En 1792, la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité, et le club des Sans Culottes réunissent des sympathisants en nombre tel que Liège est considérée comme une des rares villes conquises où les «vrais principes républicains» suscitent l'adhésion. Les immortels principes ne sont pas la seule postérité des Lumières, hélas! Celles-ci ont propagé le culte du despote éclairé, du prince bienfaisant, du héros victorieux des barbares. Elles ont de la sorte préparé le terrain sur lequel fleurira l'apologie du coup d'état de Bonaparte:

«Soyez à jamais chéries dans la mémoire des hommes libres, journées des 18 et 19 brumaire, qui nous ouvrites l'ère du bonheur et de la gloire!»
(*Gazette de Liège*, 25 frimaire an VIII).

Adulateurs du Pouvoir et citoyens farouchement épris de liberté sont les uns et les autres héritiers des Lumières. Les frères ennemis ne cesseront de se combattre tout au long du XIX^e siècle mais leur idéal politique commun - cette félicité publique qui résulterait infailliblement de sages lois - fait désormais partie des mythes qui nous aident à vivre.

PROSPÉRITÉ OU BONNES AFFAIRES?

Dans l'histoire des doctrines économiques, l'âge des Lumières est d'abord marqué par le succès de la secte des Physiocrates. Au nom d'une Nature quasiment divinisée, ils attribuent à l'agriculture le mérite exclusif de procurer un bénéfice net. Pour la génération suivante, c'est le travail qui est

la vraie source du progrès. Adam Smith, en publiant à Edimbourg ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), lance le premier manifeste d'un libéralisme à la fois émancipateur puisqu'il traite les producteurs en adultes responsables, et individualiste puisqu'il fait confiance au sens de l'intérêt personnel. Il faut voir avec quelle féroce allégresse ces iconoclastes profanent les idoles révérées durant deux siècles de mercantilisme! Ils dénoncent l'inefficacité et le coût des réglementations étatiques, le marasme auquel aboutit le carcan corporatiste, le caractère inéluctable des conflits quand chaque pays se barricade derrière ses cordons douaniers et regarde ses voisins comme autant de concurrents à abattre. Ils prennent le contre-pied en lançant le fameux «Laissez faire la Nature! Laissez passer les marchandises». En France, Turgot abolit les corporations; aux Pays-Bas, Joseph II tente de libérer la circulation des grains. Rien de tel à Liège où se perpétuent les réflexes conditionnés par les préjugés mercantilistes et par d'interminables guerres de tarifs contre les Pays-Bas. Si les Etats construisent à grands frais des chaussées en direction de la France et des Provinces-Unies, c'est d'abord pour contourner les barrières douanières par lesquelles Bruxelles s'efforce d'asphyxier l'économie liégeoise. Velbruck projette de négocier avec Benjamin Franklin l'approvisionnement des Etats-Unis en produits industriels dont l'Angleterre s'était jusqu'alors réservé le monopole. Le prince avait bien compris que l'arrêt des hostilités après la Guerre d'Indépendance (1776-1783) signifiait, pour les marchands d'armes liégeois, la fin des gros bénéfices. Mais, obnubilé par la perspective d'éliminer les manufacturiers anglais au profit des liégeois, il en vient à oublier qu'il est infiniment plus facile de fabriquer que de vendre, surtout quand on n'a ni banques, ni navires, ni correspondants commerciaux. Comme tant de protectionnistes, Velbruck vit dans la hantise des conflits. Ni lui ni les Liégeois n'ont rien compris aux innovations libératrices que propageaient les Lumières. Comme leurs voisins, ils sont restés sourds aux appels des physiocrates qui plaidaient en faveur d'une agriculture prospère et d'une meilleure répartition des richesses obtenue grâce à la suppression des entraves à leur circulation. Ils n'ont sans doute jamais lu Adam Smith qui parie sur la division internationale du travail, le progrès technique, l'abaissement des prix dans l'intérêt des consommateurs.

Plus grave encore, aucun de nos gouvernants n'a réussi à assainir les finances publiques de la principauté. La taille se perçoit toujours selon une «assiette» (répartition) adoptée au début du XVII^e siècle; la capitation, qui est le moins inique des impôts directs, reste chaque fois impayée. Tandis que les plus riches chanoines bénéficient d'exemptions, la masse des consommateurs paie sous forme de taxes indirectes (vins, bière, soixantième) de quoi verser aux détenteurs de capitaux les intérêts d'une dette publique qui ne cesse de s'enfler car il n'y a même pas de caisse d'amortissement.

De nos jours, une telle incapacité à gérer les intérêts communs conduirait tout droit à la faillite. Au XVIII^e siècle, il n'en est rien car le secteur public est encore embryonnaire et le Fisc ne redistribue qu'une infime fraction du revenu national. La plupart des véritables producteurs - paysans, industriels, commerçants - n'ont rien à attendre d'un Etat dont les initiatives, heureuses ou néfastes, n'ont guère d'incidence sur la vie quotidienne. Ils affrontent seuls une lutte pour la survie infiniment plus âpre qu'aujourd'hui où les assurances et le crédit nous ont fait oublier la mendicité et la prison pour dettes.

Dans une économie encore en proie aux famines, l'agriculture reste la principale source de richesse et la terre, le capital par excellence. Dans une société composée pour les trois

quarts d'habitants des campagnes, le seigneur trône au sommet de la hiérarchie locale, la seule qui s'impose sans conteste. La paix est propice aux propriétaires. Leurs comptabilités nous apprennent que si les fermages n'augmentent guère avant le dernier tiers du XVIII^e siècle, ils sont désormais ponctuellement et intégralement payés. Ce qui échappe à la rapacité des soldats sert à reconstruire châteaux et abbayes. Ne faut-il pas engraisser d'innombrables fortunes avant de voir éclore parmi elles la fleur rare du mécénat? Avant, pendant et après les Lumières, aucun architecte, aucun artiste, aucun écrivain n'a jamais pu se passer de généreux protecteur ou de client dépensier.

Qu'en est-il du commun des paysans? Si les droits seigneuriaux et les impôts publics semblent moins lourds dans la principauté que partout ailleurs, la dîme reste une charge proportionnelle à la récolte.

L'un ou l'autre indice semble attester une moindre misère, à défaut d'une aisance certaine. Dans les inventaires après décès, on évalue le linge, les habits, les chaussures; alors qu'au temps de Louis XIV, c'est à peine si les notaires mentionnent des hardes. Une partie de ressources sert donc à couvrir d'autres besoins que celui de manger. L'alimentation d'ailleurs devient moins irrégulière et plus variée. On le constate indirectement par l'espacement des brusques flambées du prix du grain. De son côté, la pomme de terre, qui s'accorde des terres pauvres et du rude climat de l'Ardenne, procure de quoi subsister aux journaliers qui jusqu'alors étaient les principales victimes des disettes.

Le sort des ouvriers et des artisans serait-il meilleur? Les salaires sont pratiquement stables ou ne suivent qu'avec retard les hausses de prix de la fin du siècle. Quelques-uns sont rémunérateurs: ceux des houilleurs, des armuriers, des artistes et artisans très qualifiés. Mais tous restent précaires: les soubresauts de la conjoncture réduisent au chômage cyclique cloutiers, armuriers, tondeurs; le chômage saisonnier est le lot d'une multitude de journaliers; le sous-emploi général et structurel fait qu'un malade ou une victime d'accident est remplacé aussitôt qu'il est congédié. Perdre son travail, c'est être condamné à la mendicité. Bref, l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre font de la région liégeoise au XVIII^e siècle une sorte d'Algérie, mais avec quelques atouts en moins et quelques handicaps en plus, qui ont freiné son essor. L'absence de débouchés tout d'abord: notre principale ressource énergétique, la houille, n'a pas encore assez d'usages industriels; nos clous n'ont d'autres acheteurs que les amirautes hollandaises de sorte que tous les aléas de ce marché sont supportés par les petits ateliers liégeois et les bénéficiaires empochés par les courtiers des grands ports.

A Liège et dans toutes les Bonnes Villes (sauf à Verviers), artisans et boutiquiers végètent dans la médiocrité. Comment en serait-il autrement avec une technologie figée dans la routine, une population stagnante et qui compte parmi elle un tiers d'indigents?

Le tableau serait bien sombre s'il n'était éclairé de quelques exceptions à vrai dire si brillantes qu'elles ont ébloui les historiens. La misère du plus grand nombre n'a jamais empêché les autres de dépenser largement. Négociants en vin et en denrées coloniales, orfèvres, marchands de porcelaines de Saxe ou de verres façon de Venise, modistes qui s'approvisionnent directement en articles de Paris, font d'excellentes affaires. Les amateurs ne boivent plus seulement leur vin au tonneau; petit à petit se répand le goût pour les vieilles bouteilles millésimées. Le chocolat, le thé puis le café toujours auréolés d'un prestige exotique, refoulent vers les milieux populaires la bière et le *péké* distillé sur place. Même

recherche dans le vêtement, les décors intérieurs, les façades de maisons cossues et les jardins d'agrément. On est loin encore du luxe rutilant des mobiliers parisiens ou des majestueuses proportions qui rendent si imposants les châteaux bavarois ou anglais. On reste aux antipodes du coûteux tape-à-l'œil qui fait la joie naïve des parvenus au XIX^e siècle. Rien de commun avec la consommation fébrile et la hâte de se conformer à la dernière mode qui agite nos contemporains. Maisons, meubles, vaisselle sont robustes et faits pour durer. Peu importe qu'ils soient en retard d'un règne en matière de style et que la modicité de leurs fortunes incite les Liégeois à cultiver un art de vivre tout en demi-teintes et en discrets raffinements! La présente exposition montrera que la grâce un tantinet provinciale d'une foule d'objets usuels ne fait qu'ajouter aux charmes de la vie de tous les jours.

Plus significatif quant à la diffusion des Lumières, le succès des imprimeurs-libraires. A partir de 1740, ils se sont avisés de ce qu'une polissonnerie attribuée à un philosophe était aussi lucrative qu'un missel. Bien plus: en contrefaisant le dernier pamphlet de Voltaire, la pièce en vogue de Marmontel, non seulement on grugeait ces auteurs mais on avait des chances d'arriver les premiers sur le marché de La Haye ou sur celui de Francfort et de couper ainsi l'herbe sous le pied des concurrents. Faussaires et contrebandiers ne laissent guère d'archives. Les historiens ne sauront donc jamais ce qui, dans la copieuse production des presses liégeoises, devint la pâture des lecteurs du cru et ce qui s'expédia par ballots entiers à la clientèle étrangère.

Par contre on sait, chiffres à l'appui, à quel point les fortunes de quelques fabricants verviétois éclipsaient toutes les autres: E. Fyon, père (717 186 fl. en 1791), G.L. Godard (249 850 fl. en 1794), pour ne citer ici que des exemples antérieurs à l'adoption des mécaniques et donc au brusque essor des capacités de production. Certes, de telles sommes n'atteignent pas le niveau des patrimoines amassés à la même époque par les cardinaux romains, les grands d'Espagne, les princes du sang en France. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'au pays de Liège - comme en Hollande et dans les villes marchandes allemandes - ces particuliers dont la fortune est supérieure à celle du souverain, sont des hommes nouveaux. Ils doivent davantage au travail - le leur et celui des autres - qu'à la naissance; davantage à leurs initiatives qu'à la faveur des détenteurs du pouvoir. Grâce à l'accumulation des capitaux réalisée sur place, la révolution industrielle va se déclencher au pays de Liège sans placer notre économie sous la dépendance des bailleurs de fonds étrangers.

Le brassage social qu'accélérent les nouvelles manières de s'enrichir est plus manifeste encore à Spa. Plus moderne aussi dans la mesure où le tourisme, les loisirs, le jeu sont appelés à détrôner l'industrie, le travail, la contrainte. Là, des aventuriers comme Casanova côtoient des représentants de la plus vieille noblesse, des marchands anglais, des magnats de Hongrie, des officiers, des chanoines, des escrocs, des femmes galantes, des malades imaginaires et de joviaux épicuriens. Tout ce monde intrigue et bavarde, danse et excursionne, boit avec conviction et joue avec passion. A tel point que la Banque (c'est à dire la Société qui a obtenu le monopole des jeux) rapporte à ses actionnaires de 390 à 585 000 florins par an, pulvérisant de la sorte les plus fructueuses performances des fabricants verviétois!

Dans la mesure où les physiocrates se méfiaient des interventions de l'Etat, la prospérité de Verviers et de Spa, paradis des initiatives privées, leur donnait raison. Dans la mesure où les Lumières ébranlaient l'édifice des idées reçues,

la mobilité des fortunes et des conditions démontre à quel point l'ordre social traditionnel était, lui aussi, fragile et déjà remis en cause.

QUEL BONHEUR POUR LE PEUPLE?

Dans le domaine social, les initiatives sont nombreuses sans être originales. Centraliser les œuvres charitables, mettre les chômeurs au travail sur des chantiers d'utilité publique, on y pense aux Pays-Bas depuis Charles-Quint. Le «grand renfermement» des mendiants et des vagabonds est pratique courante en France depuis Louis XIV. Des princes-évêques autoritaires, tels que Maximilien-Henri de Bavière et Georges-Louis de Berghes, ont tenté (en 1685 et en 1727) d'instaurer ces Hôpitaux Généraux qui devaient, une fois pour toutes, débarrasser le pavé des mendiants et inculquer le goût du travail aux fainéants.

Ce qui distingue l'âge des Lumières, c'est la volonté d'apporter une solution globale à une misère omniprésente. En Angleterre, en France, dans l'Empire, c'est par dizaines que les philanthropes publient leurs projets de réformes et harcèlent les ministres de plans qui prévoient à une minute près l'emploi du temps dans des «hôpitaux» qui tiennent à la fois du couvent, de la maison de correction et de l'école d'apprentissage.

Les Liégeois ne sont pas demeurés en reste. Jacques de Heusy, déjà cité ci-dessus, a le mérite de dénoncer le faux remède que serait l'Hôpital Général. En enfermant les mendiants, on masque un symptôme sans remédier au mal. D'après lui, il faut multiplier les subsistances et qualifier la main-d'œuvre liégeoise trop souvent condamnée à s'expatrier. Toutefois, dans l'immédiat, il ne préconise que des palliatifs: mettre en culture les landes et enseigner le dessin dans une académie...

Dès le début de son règne, Velbruck passe à l'action. La suppression des jésuites et la confiscation de leurs revenus lui procure, en 1773, de quoi subsidier de nouvelles écoles. Il fonde une Académie de peinture, de sculpture et de gravure (1775), un cours d'arithmétique et de géométrie (1781), des leçons gratuites d'accouchement au domicile du chirurgien Jean Motte (1782).

Ses projets d'hôpital ont moins de succès et il n'y a pas lieu de le déplorer quand on sait qu'ils visent à mettre au travail des enfants de quatre à six ans, à faire entendre raison aux mutins en les privant de nourriture, à briser les grèves des tondeurs verviétois. Bref, un étalage assez cru des arrière-pensées inséparables du paternalisme d'Etat.

La plupart des projets de Velbruck eurent le même sort que ceux de ses prédécesseurs moins éclairés: quelques années d'existence puis, faute d'argent et de ténacité, le retour au statu quo. Nulle part le sort matériel des masses pauvres ne fut amélioré de manière perceptible et il faut beaucoup d'optimisme pour imaginer que des discours édifiants rassasient les affamés. Il en sera d'ailleurs de même sous le règne de ces autres despotes éclairés que seront l'empereur Napoléon I^{er} et le roi Guillaume, avec cette circonstance aggravante que, eux du moins, ne manqueront ni d'argent ni de pouvoir.

En dépit de tant d'échecs patents, le rôle des Lumières en matière sociale n'est pas négatif. A Liège, comme presque partout en Europe occidentale, trois convictions sont désormais ancrées dans l'opinion et elles vont sous-tendre tous les efforts entrepris jusqu'à nos jours.

La première est une progressive prise de conscience des dimensions réelles du paupérisme. Tout remède partiel - un hospice par-ci, une distribution par-là - est inopérant. Dans ces conditions, les pouvoirs publics sont seuls en mesure de viser plus loin que l'aumône individuelle ou que les œuvres charitables d'inspiration religieuse. Bien plus, il leur incombe une responsabilité d'abord diffuse, ensuite sanctionnée par l'opinion qui, petit à petit, imposera le bien-être général comme critère de la légitimité d'un régime.

Par ailleurs les philanthropes, imprégnés d'idéologie éclairée, sont persuadés que rien n'est gagné si l'on se borne à remplir des estomacs et à remplacer des haillons troués par de chauds uniformes. Il faut en même temps apprendre à lire et à écrire, enseigner un métier, inculquer des habitudes d'hygiène, d'épargne et de savoir-vivre. Nouvel ordre social et instruction vont de pair.

Enfin et surtout, la croyance au progrès est si forte et si répandue qu'elle finit par infliger un démenti aux pronostics pessimistes les mieux fondés. A s'en tenir au simple constat, en effet, le pays de Liège était condamné: de plus en plus de bouches à nourrir avec des ressources stagnantes ou menacées; aucune réserve pour faire face à l'invasion ou à la disette; aucune science pour combattre une épidémie, arrêter le déboisement et l'appauvrissement des terres de culture, améliorer les rendements; des voisins hostiles et pas d'armée pour se défendre. C'est tout à l'honneur d'une poignée d'hommes politiques, de fonctionnaires, de philanthropes et de médecins, de ne pas avoir laissé tomber les bras. Ils ne se sont pas abandonnés au fatalisme qui assimile la loi des plus forts au sens de l'Histoire. Naïvement, maladroitement, utopiquement, ils n'ont cessé de clamer leur indignation en face du scandale permanent qu'est la misère, l'ignorance, le déni de justice. Leur foi aveugle dans le progrès a fini par secouer les torpeurs résignées et par donner mauvaise conscience aux possédants. Mais ces résultats ne seront récoltés qu'au XIX^e siècle. Il n'en reste pas moins que les Lumières, avec leur rêve de bonheur terrestre universel, ont semé le germe d'une société qui allait répudier toute connivence avec l'Ancien Régime.

MYTHES OU RÉALITÉS?

A deux siècles de distance, le Liégeois de 1980 ne peut s'empêcher de s'interroger à propos de la diffusion des Lumières. Mais comment peser dans les plateaux d'une même balance des acquis aussi différents que la notion de bonheur et le culte du souverain?

Longtemps les historiens ont enseigné que la philosophie en vogue au XVIII^e siècle avait préparé la Révolution. Il est vrai que les Lumières inspirent directement les chefs de file du mouvement, les législateurs, les missionnaires jacobins, une bonne partie des élites instruites. Mais il s'en faut de beaucoup que tous les philosophes prêchent la liberté et l'égalité. Certains, et non des moindres, encensent des despotes qui passent pour éclairés pour peu qu'ils jouent la vertu et la bienfaisance. En somme, une logomachie bien intentionnée et passe-partout enrobe de ses ambiguïtés les critiques les plus novatrices, celles qui attaquent à la racine l'inégalité et la servitude en s'en prenant aux structures politiques, économiques et sociales de l'Ancien Régime. On doit être attentif aux «origines intellectuelles de la Révolution»; on commettrait un grave anachronisme en réduisant le bouillonnement intellectuel de trois ou quatre générations aux seuls préparatifs d'une mutation politique qu'elles n'ont ni prévue ni vécue. Qu'en est-il à Liège?

Le fait majeur de notre XVIII^e siècle est la perte de l'indépendance. Les Lumières n'ont pas contribué à prolonger l'existence de la principauté. Il aurait fallu un despote éclairé d'une autre envergure que Velbruck pour rendre crédible l'autorité des princes-évêques. Il aurait fallu une cohorte d'hommes d'action — et non des discours d'apparat, fussent-ils prononcés à l'Emulation — pour mener à bien la réforme fiscale sans laquelle toute politique économique, sociale et culturelle ne pouvait qu'avorter. De manière imprévue, la Révolution va bientôt dynamiter ces obstacles et les Liégeois auront désormais à s'accommoder de solutions pensées pour eux à Paris, à La Haye ou à Bruxelles.

Comme chez les Belges et les Français, derrière la façade de l'unité nationale, les Lumières ont été l'occasion d'obliger deux clans - nous devrions dire deux races - à se démarquer: conservateurs toujours taxés de tartufferie, aux antipodes de révolutionnaires toujours accusés de desseins subversifs voire sanguinaires. Pareille bi-polarisation de la passion politique, avec tout ce qu'elle charrie de procès d'intention et de stéréotypes caricaturaux, s'esquisse déjà au temps du *Journal Encyclopédique* et de l'affaire Raynal. Elle n'est pas encore tout à fait effacée de la mémoire de nos contemporains. On est en droit de se demander si tant d'énergies mobilisées au service de ces mythes simplistes ne l'ont pas été en vain. De même que l'on peut trouver lourd de menaces l'échec des physiocrates qui veulent en finir avec l'Etat-Providence et le succès des propagandes en faveur de princes bienfaisants et autres suppôts du paternalisme autoritaire.

Si contradictoires qu'ils soient, ces courants troubles ou idéalistes ont au moins un commun dénominateur: ils débordent des frontières de l'archaïque principauté, ils obligent les Liégeois à regarder plus loin que leur vieux perron, à se situer dans un monde plus vaste et plus mouvant. Un tel élargissement des horizons joint à une inébranlable confiance dans le progrès explique la rapide intégration des Liégeois à l'univers mental qui naît en Europe dès les premières années du XIX^e siècle.

Le principal mérite des Lumières est d'avoir été essentiellement cosmopolites. Grâce à elles, les Liégeois devenus orphelins de leur mère-patrie, la principauté, vont réussir un difficile apprentissage: s'adapter aux nouvelles dimensions de l'Etat, du marché et d'une société issue de la Révolution.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

L'introduction ci-dessus reflète les échanges de vues entre les historiens liégeois chargés des préparatifs de la première partie de l'Exposition, à savoir Mesdames Corine Godedroid, Nicole Haesenne-Peremans, Micheline Josse, Irène Vrancken-Pirson, et Messieurs Claude Gaier, Michel Hannotte, Georges Hansotte, Etienne Hélin.

Les propos de Velbruck sont extraits de la correspondance éditée par G. de FROIDCOURT et M. YANS, *Lettres autographes*, t. II, p. 341, Liège, 1954 et par D. JOZIC, *Lettres de François-Charles de Velbruck [...] à Claude-Etienne Darget, son ministre à Paris (1773-1778)*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, n° 40, p. 37, Liège, 1975. L'ensemble a paru *ibid.* n° 38, pp. 1-126; n° 40, pp. 1-149; n° 42, pp. 1-156, Liège, 1974-1977.

Ces correspondances soigneusement annotées fournissent l'essentiel de l'information relative aux dernières années de la principauté. Les aspects politiques sont traités par M. Paul HARSIN, *La révolution liégeoise*, 196 p. in-12, Bruxelles, 1954, dont l'orientation bibliographique (pp. 179-191) dispense de citer une proluxe littérature érudite. — D. JOZIC, *François-Charles de Velbruck, prince-évêque francophile. Aperçu de l'influence de la France sous le règne d'un prélat éclairé (1772-1784)*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, t. VI, pp. 53-62, Bruxelles, 1979, fait la part des contingences et des nécessités dans le chef du souverain. Quant au sentiment populaire, il s'exprime en wallon: M. PIRON, *L'élection du prince Charles d'Oultremont [...]*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VIII, pp. 94-147 (surtout p. 97), Liège, 1965. *L'Histoire de la Wallonie*, éd. par L. GENICOT, Toulouse, 1973, et *La Wallonie, le pays et les hommes*, t. I, éd. par H. HASQUIN, Bruxelles, 1975, procurent l'indispensable contexte général. En matière économique, nous avons surtout tiré parti de P. LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle [...]*, pl. ht., 536 p. in-8°, Liège, 1948, de G. HANSOTTE, *Pays de fer et de houille*, dans *La Wallonie, op. cit.*, pp. 269-294, et de Claude GAIER, *Quatre siècles d'armurerie liégeoise*, 287 p. in-4°, Liège, 1976. La société liégeoise apparaît sous un jour nouveau à la lecture de la thèse de N. HAESSENNE-PEREMANS, *La pauvreté dans la région liégeoise à l'aube de la révolution industrielle. Un siècle de tension sociale (1730-1830)*, sous presse.

Toutes les histoires générales consacrent au moins un chapitre aux Lumières. Contentons-nous de référer à trois contributions récentes qui mettent en évidence les liens entre la diffusion des idées nouvelles d'une part, la politique, les institutions et le monde des affaires d'autre part: P. CHAUNU, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Arthaud, 1971; Garry WILS, *Inventing America. Jefferson's Declaration of Independence*, XXVIII-398 p. in-12, New-York, 1979; R. DARN-TON, *The Business of Enlightenment, a Publishing History of the Encyclopedie*, Harvard, 1979.

